

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Laval

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Laval, tenue le 12 septembre 2022 à 18 h 30 au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval.

Nom	Présent	Absent
Membres du CA		
Brisebois, Patrice, personnel cadre	X	
Chaanin, Amal, parent d'élève	X	
Charbonneau, Françoise, membre de la communauté	X	
Coallier, Danielle, membre de la communauté	X	
Cummings, Julie, parent d'élève	X	
Girard, Frédéric, personnel direction	X	
Liberge, François-Hugues, parent d'élève	X	
Lord, Robert, personnel professionnel		X
Marcotte, Mylène, membre de la communauté	X	
Maltais, Caroline, personnel soutien	X	
Martel, Sylvain, membre de la communauté	X	
Pineda, Christian, parent d'élève	X	
Turcotte, Pascal, membre de la communauté	X	
Vaillancourt, Chantal, personnel enseignant	X	
Vaillancourt, Myriamme, parent d'élève	X	
Direction générale		
Archambault, Jean-Pierre, directeur général adjoint	X	
Chaput, Sylvain, directeur général adjoint	X	
Lavigne, Julie, directrice générale adjointe	X	
Volcy, Yves Michel, directeur général	X	
Secrétariat général		
Duval, Stella, secrétaire générale	X	

POINTS STATUAIRES

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constat du quorum, M. François-Hugues Liberge ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

Que l'ordre du jour proposé est adopté tel qu'il apparaît ci-après.

Points statutaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

- 2.1 Période de questions du public

Points de décision nécessitant une présentation

- 3.1 Huis clos – Nomination à la direction générale adjointe

CA 2022-2023 numéro 032

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

2.1 Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions du public.

POINTS DE DÉCISION NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

HUIS CLOS

Il est proposé par Mme Myriamme Vaillancourt, et résolu :

QUE le conseil d'administration siège à huis clos à 18 h 33.

CA 2022-2023 numéro 033

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RETOUR EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est proposé par Mme Mylène Marcotte, et résolu :

QUE le conseil d'administration revienne en assemblée délibérante à 18 h 45.

CA 2022-2023 numéro 034

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

ATTENDU le poste vacant de direction générale adjointe;

ATTENDU les résolutions du conseil d'administration CA 2020-2021 numéro 058 du 31 mai 2021 et CA 2022-2023 no 022 du 29 août 2023 relatives à la formation du comité de sélection des hors cadres;

ATTENDU les travaux dudit comité de sélection;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

QUE le conseil d'administration confirme la nomination de Mme Catherine Roussel à la direction générale adjointe du Centre de services scolaire de Laval;

QUE la date d'entrée en fonction exacte et les conditions de travail de cette personne seront convenues avec le directeur général, conformément aux conditions de travail des hors cadres des Centres des services scolaires.

CA 2022-2023 numéro 035

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05.

FRANÇOIS-HUGUES LIBERGE
Président du CA

STELLA DUVAL
Secrétaire générale